

Soutenance de mémoire de Master en ScS, pilier migration et citoyenneté, de

Monsieur Gaëtan Rossi

« Comprendre la faible participation politique des résidents étrangers établis dans le canton de Neuchâtel »

Entre intégration juridique et réalité des faits

aura lieu le

vendredi 23 septembre 2016 à 10h00

au SFM, Fbg de l'Hôpital 106, à Neuchâtel

Directeur de mémoire : Gianni D'Amato
Experte : Rosita Fibbi

Résumé

Neuchâtel est un canton pionnier au niveau Suisse concernant l'octroi de droits politiques aux étrangers, en particulier pour les personnes au bénéfice d'un permis d'établissement (Permis C). Malgré un droit de vote accordé à l'échelle cantonale et un droit d'éligibilité au niveau communal, les taux de participations de cette population restent faibles, plus encore que ceux de la population suisse déjà peu élevés.

Ce travail cherche ainsi premièrement à établir les principales causes de ce désengagement politique et à les déconstruire. Il s'intéresse ainsi au désintérêt politique exprimé par les migrants, constitué selon moi de différents sous-éléments, mais également aux difficultés pratiques rencontrés par ces personnes, à leur confiance ou non dans le système politique neuchâtelois et ses élus, ou encore à leur parcours de vie. Il relève de plus les principales motivations à participer quand celles-ci apparaissent ainsi que les pistes exprimées par les répondants eux-mêmes pour augmenter la participation politique.

La deuxième partie de ce travail cherche avant tout à comprendre comment les migrants valorisent ou non ces droits et sur quelles logiques cette valorisation repose. La troisième partie sonde le sentiment d'intégration de cette population en confrontant mes interlocuteurs à un certain nombre de sous-éléments pour voir si ceux-ci influencent ce sentiment (possession du permis C, bénéfice

des droits politiques,...). D'éventuelles revendications pour des droits politiques plus larges sont aussi analysées.

Enfin, la dernière partie de ce travail s'écarte quelques peu des questions de recherches originelles, tout en restant au cœur du sujet citoyen. Ainsi, quelques considérations sont exprimées sur l'auto-positionnement politique des migrants ainsi que sur la procédure de naturalisation.

Ayant bénéficié d'un ancien travail académique (Cueni et Fleury, 1994) ainsi que des travaux pratiques de la FéNeCi (2015), mon Mémoire de Master se veut à la fois une mise à jour du premier et un approfondissement qualitatif du second, mais ne vise pas pour autant à une représentativité scientifique de la population étrangère neuchâteloise.